Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 31 (2004)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

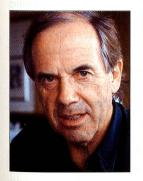
Tell et le serment du Grütli

Le 17 mars 1804, la ville de Weimar vécut un événement historique: la création du «Wilhelm Tell» de Friedrich Schiller, le dramaturge le plus populaire d'Allemagne, dans la mise en scène de Johann Wolfgang von Goethe, son plus grand poète. Deux cents ans après, le 23 juillet 2004, cette pièce consacrée au héros national des Confédérés connaîtra une nouvelle première, cette fois-ci dans son décor original, la prairie même du Grütli.

Guillaume Tell est la figure la plus frappante de l'histoire suisse. C'est le chroniqueur obwaldien Hans Schriber qui, vers 1440, fusionna l'ancienne légende nordique d'un héros tyrannicide et des chroniques de Suisse centrale, pour en faire un impressionnant récit de libération. Son «Livre blanc de Sarnen» est la version la plus ancienne du mythe de Tell et c'est sur lui que s'est fondé Schiller pour écrire sa pièce. Aucun témoignage ancien ne confirme que Guillaume Tell ait vraiment vécu, les documents ayant tous disparus, les derniers lors du grand incendie d'Altdorf (1789). Certes, le réformateur Ulrich Zwingli et d'autres de ses contemporains évoquent vers 1500 les hauts faits de Tell. Aujourd'hui encore, l'historien Jean-François Bergier est d'avis que le personnage de Tell ne saurait être «un pur produit de l'imagination». Des philologues et des historiens de pointe ont cependant tiré une légende des actes de Tell. C'est ce qui fait justement que l'arbalétrier soit devenu un héros! Grâce à la pièce de Schiller, le personnage de Tell est entré dans la littérature mondiale. Dû au sculpteur Richard Kissling, le monument de Tell, à Altdorf, et le tableau de Ferdinand Hodler ont fait de notre héros national une icône. «C'est la volonté politique de la Suisse qui a maintenu Tell en vie. Cette volonté politique exigeait que l'histoire fût authentique, et elle l'a donc été», commente le professeur de littérature Peter von Matt.

Le serment du Grütli des trois Confédérés de 1291 est-il lui aussi un mythe? Au début d'août 1291, trois hommes d'Uri, Schwytz et Unterwald se sont juré alliance et assistance éternelles sur la douce prairie au bord du lac des Quatre-Cantons. Ce pacte est conservé au Musée des chartes fédérales, à Schwyz. Pourtant, les circonstances de l'époque font douter les historiens. Le pacte d'alors était plutôt un serment de seigneurs de Suisse centrale décidés à enterrer leurs

différends. Ils n'entendaient partager leur pouvoir ni avec le peuple, ni avec des seigneurs étrangers. Le mot de «liberté» n'y est jamais cité. 1291 n'a été déclaré année de fondation de la Confédération que six cents



Rolf Rib

La volonté politique du peuple suisse a maintenu Tell en vie.

ans plus tard, à une époque mouvementée: le jeune Etat fédéral n'avait pas cinquante ans, de nouvelles grandes puissances surgissaient dans l'entourage européen et le nationalisme gagnait partout du terrain. C'est pourquoi on revint, en 1891, aux mythes de l'ancienne

Confédération: l'an 1291 fut déclaré date de naissance de la Confédération, le 1^{er} août Fête nationale.

Guillaume Tell, une légende? Le serment du Grütli, un mythe? La pièce de Schiller, un conte de fées? Peut-on admettre cela, aujourd'hui? «Chaque pays vit de mythes et de légendes, malgré les objections critiques des historiens», écrit Urs Altermatt, professeur d'histoire contemporaine. «Les mythes font partie du patrimoine culturel d'un pays», ajoute l'historien Georg Kreis.

Notre âme nationale ne serait-elle effectivement pas appauvrie sans le courage de Tell et le serment solennel du Grütli?

Rolf Ribi

Rolf Ribi**

Traduit de l'allemand.

SOMMAIRE





La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 31° année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; Rolf Ribi (RR), Isabelle Eichenberger (IE), Charly Veuthey (CV), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. René Lenzin (RL), Palais Fédéral. Traduction: Jacques Lasserre.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 6110, fax +41 31 356 6101, PC 30-6768-9.

Impression: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.-

Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch